TABLE DES MATIÈRES

VOLUME I

Avant-propos xxi

Remerciements xxx

Glossaire des termes et acronymes xxxv

PREMIÈRE PARTIE: INTRODUCTION

1 Introduction 3

DEUXIÈME PARTIE : LES FAITS ENTOURANT L'ACCIDENT DU VOL 1363

- 2 Vols 1362 et 1363 d'Air Ontario 17
- 3 L'aéroport municipal de Dryden et installations d'Air Ontario, 10 mars 1989 25
- 4 Renseignements météorologiques 31
- 5 Événements et circonstances qui se sont produits à l'aéroport municipal de Dryden avant le décollage 54
- 6 Circonstances entourant le décollage et l'écrasement du vol 1363 85
- 7 Écrasement et interventions 98
- 8 Intervention de la région de Dryden 106

TROISIÈME PARTIE : SERVICES DE SAUVETAGE ET DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

9 Services de sauvetage et de lutte contre les incendies de l'aéroport municipal de Dryden 145

QUATRIÈME PARTIE : PROCESSUS D'ENQUÊTE SUR L'AVION ET OBSERVATIONS

- 10 Enquête technique 241
- 11 Les possibilités de survie dans l'écrasement d'un aéronef 302
- 12 Performances et dynamique de vol du Fokker F-28, Mk1000 331

VOLUME II

CINQUIÈME PARTIE : LE TRANSPORTEUR AÉRIEN – AIR ONTARIO INC.

- 13 Antécédents de la compagnie 429
- 14 L'organisation de la direction 429
- 15 Le programme F-28 : La planification 479
- 16 Le programme F-28 : Le Groupe auxiliaire de bord, la Liste d'équipement minimal et le dilemme auquel a été confronté l'équipage du vol 1363 504
- 17 Le programme F-28 : Absence de groupe de démarrage au sol à Dryden 581
- 18 Le programme F-28 : Pièces de rechange 587
- 19 Le programme F-28 : Les manuels d'exploitation 609
- 20 Le programme F-28 : Formation aux opérations aériennes 647
- 21 Le programme F-28 : Pratiques opérationnelles avitaillement moteur en marche et conditions de dégivrage des avions au sol 707

- 22 Le programme F-28 : Bretelles de sécurité d'agent de bord 736
- 23 Le contrôle d'exploitation 759
- 24 La sécurité des vols 820
- 25 Performance de la direction 873
- 26 Le rôle d'Air Canada: rapports société mère/filiale 903

VOLUME III

SIXIÈME PARTIE :TRANSPORTS CANADA

27 Organisation 945

Mandat de Transports Canada 945

Le rôle de Transports Canada dans l'aviation civile 945

La Loi sur l'aéronautique 945

Le règlement de l'Air et les Ordonnances sur la navigation aérienne (ONA) 947

Structure de Transports Canada 948

Groupe aviation 949

Organisation de la réglementation aérienne 949

Direction des normes de vols 952

Direction de la navigabilité aérienne 953

Groupe de gestion des aéroports 953

Bureaux régionaux 954

Bureaux de district 954

- 28 État dans lequel se trouvait Transports Canada au début des années 1980 956
- 29 Déréglementation économique et réduction du déficit 959

La réforme de la réglementation économique 959

Réduction du déficit : réduction des effectifs 963

Déclaration d'intentions, 1985 964

La commission de contrôle des programmes 964

Les recommandations du groupe de travail Nielsen, Septembre 1985 966 Expérience de la Federal Aviation Administration (FAA), Septembre 1985 967

30 Les répercussions de la déréglementation et de la réduction des effectifs sur la sécurité aérienne 971

«La sécurité aérienne dans un milieu en évolution», mai 1986 971 Note de service de Lafleur, mai 1986 975

Examen préliminaire de la réglementation aérienne, juin 1987 976 La fonction d'inspection et de surveillance 979

Inspection de l'exploitation des transporteurs aériens 980

Région de l'Ontario, Inspection des transporteurs aériens, Division des gros avions 982

Formation des inspecteurs des opérations 983

Inspection de la navigabilité aérienne des transporteurs aériens 986 Formation des inspecteurs de la navigabilité aérienne 988

Formation des inspecteurs : généralités 988

Délégation de pouvoirs 991

Délégation de pouvoirs aux inspecteurs 992

Délégation de pouvoirs à l'industrie 992

Opinions des témoins sur la délégation de pouvoirs à l'industrie 996 Inspection de la performance 996

Tâches discrétionnaires et non discrétionnaires 996

Priorités de l'inspection et de la surveillance 998

Charge de travail 1000

Personnel de soutien 1005

Problèmes de dotation, région de l'Ontario : secteur de Toronto 1006

Constatations 1007

Recommandations 1008

31 La réglementation aérienne : le processus d'allocation des ressources 1010

Les plans opérationnels 1010

La commission de contrôle des programmes 1014

Les besoins en programmes et les moyens financiers 1019

Les communications au sein de la haute direction 1023

Comment modifier la portée du programme de réglementation aérienne 1028

Les systèmes de certification et de surveillance des transporteurs aériens 1032

Élaboration des politiques d'étude : études d'impact 1034

Constatations 1035

Recommandations 1037

32 Le programme de vérification 1040

Vérifications à l'échelle nationale 1040

Distinction entre les vérifications à l'échelle régionale et celles à l'échelle nationale 1042

Manuels de vérification 1047

Distinction entre les vérifications et les autres contrôles de conformité 1048

33 Vérification d'Air Ontario Inc. 1988 1050

Organisation de la vérification de février 1988 1051

Personnel de vérification : choix et formation 1053

Autorité de convocation 1054

Gestionnaire de la vérification 1054

Chef d'équipe de vérification 1055

Membres de l'équipe de vérification 1057

Report de la vérification des opérations, février 1988 1059

Manuel d'exploitation des vols non approuvé d'Air Ontario 1059

Approbation du manuel d'exploitation 1067

La vérification de février 1988 1068

Volet navigabilité 1068

Volet sécurité des passagers 1069

Volet marchandises dangereuses 1070

Vérification des opérations 1072

Établissement d'un nouveau calendrier et recrutement d'un nouveau personnel pour la vérification des opérations 1072

Absence d'inspection du F-28 1079

Vérification des opérations d'Air Ontario dans le nord 1088

Retard dans la préparation du rapport de vérification 1091

Anomalies dans le rapport 1095

Confiance d'Air Canada à l'égard de la vérification 1098

Constatations 1100

Recommandations 1101

34 Règles d'exploitation et législation 1104

Les règles d'exploitation 1104

Insuffisance des règles canadiennes d'exploitation : l'opinion du personnel d'exploitation de Transports Canada 1110

Le processus législatif : retard indu dans l'élaboration des règles 1115

Constatations 1117

Recommandations 1119

35 Pilote inspecteur agréé 1121

Délégation de pouvoirs 1121

Délégation accrue aux pilotes inspecteurs agréés 1122

Déficiences dans le manuel des pilotes inspecteurs agréés : conflit d'intérêt 1122

Compétence exigée de l'inspecteur de Transports Canada et du pilote inspecteur agréé pour le contrôle de la compétence des pilotes 1125 Le programme avancé de qualifications (États-Unis) 1126

Constatations 1126

Recommandations 1128

36 La sous-traitance, les dispenses, les contrôles au hasard et les inspections sans préavis 1130

Sous-traitance 1130

Dispenses 1133

Contrôles au hasard ou inspections sans préavis 1135

Constatations 1136

Recommandations 1136

37 La gestion de la sécurité et l'organisation de Transports Canada 1138

Le problème 1138

 $\hat{\mathbf{L}}'$ exemple du dégivrage à l'aéroport international Pearson 1139

Les voies hiérarchiques pour résoudre les problèmes 1140

Antécédents 1142

L'Administration canadienne des transports aériens (ACTA) après 1982 1142

L'organisation actuelle (du 1er avril 1985 à 1991) 1142

Problèmes inhérents à l'organisation actuelle 1143

Les problèmes d'assurance de la sécurité 1145

Organisation des vérifications 1145

Processus d'affectation des ressources 1146

Nuisance à la gestion : paliers des gestionnaires subalternes 1147

Nuisance à la gestion : paliers supérieurs 1148

Sensibilisation à la sécurité au sein de Transports Canada 1149

Gestion globale de la sécurité 1150

Responsabilité en matière de sécurité 1150

L'inspecteur général de la sécurité des transports 1151

Programme de sécurité aérienne de Transports Canada 1151

Bureau de la sécurité des transports du Canada 1152

Application des règlements et éducation 1152

Efficacité de l'assurance de la sécurité 1154

Efficacité de l'assurance de la sécurité offerte par la réglementation aérienne 1154

Méthodes de mesure de l'efficacité de l'assurance de la qualité 1155 Future structure d'organisation et de gestion 1156 Constatations 1158 Recommandations 1161

SEPTIÈME PARTIE : FACTEURS HUMAINS

38 Renseignements sur l'équipage 1167

Equipage de vol 1167

Commandant George Moorwood 1167

Antécédents aéronautiques 1167

Expérience de la gestion en aviation 1169

Limites au décollage du commandant Morwood 1171

Profil personnel 1174

Copilote Keith Mills 1175

Antécédents aéronautiques 1176

Profil personnel 1180

L'équipage de cabine 1181

Agente de cabine Katherine Say 1181

Formation du personnel de cabine 1181

Agente de cabine Sonia Hartwick 1182

Formation de l'équipage de cabine 1182

Temps de vol et temps de service de l'équipage 1183

Constatations 1184

Recommandations 1184

39 Coordination entre membre de l'équipage et communication par les passagers de préoccupations liées à la sécurité 1185

La preuve 1186 Le besoin de coopération entre membres de l'équipage 1204 Recommandations 1210

40 Performance humaine : Analyse des systèmes 1213

Ouestion fondamentale 1214

Facteurs humains 1214

Cause des blessures et des décès 1215

Performance humaine 1215

Antécédents du vol : sommaire 1220

Éléments réglementation 1221

Elément organisation 1223

Manque de soutien opérationnel d'Air Canada 1223

Répercussions perturbatrices possibles des fusions et des grèves 1224 Roulement élevé de personnel après la fusion 1225

Absence d'expérience organisationnelle dans l'exploitation d'avions à réaction 1225

Lacunes du système d'exploitation d'Air Ontario 1226

Absence de procédures et de manuels d'exploitation nformalisés pour le F-28 1226

Incohérences et lacunes dans la formation des membres d'équipage du F-28 1226

Responsable du programme F-28 1227

Culture informelle d'Air Ontario 1228

Problèmes de maintenance des F-28 1231

Formation des agents de bord 1232

Élément matériel 1232

L'avion C-FONF 1233

Météo 1233

Activités à Thunder Bay 1234

Élément équipage 1235

Facteurs liés à la situation 1236

Connaissances et formation des membres d'équipage 1236

Antécédents organisationnels et expérience de travail en groupe 1237

Retards et stress imposés par le milieu d'exploitation 1237

Facteurs personnels 1238

Fatique et humeur 1238

Résultats toxicologiques 1240

Commandant de bord George Moorwood 1240

Copilote Keith Mills 1242

Agentes de bord Katherine Say et Sonia Hartwick 1242

Passagers et personnel au sol 1242

Situation le 10 mars 1989 1243

Agents stressants de l'exploitation 1243

Scénario de prise de décisions par l'équipage à Dryden 1245

Risque commerciaux et d'exploitation : Facteurs liés à la direction 1251 Sécurité des vols : Plan général d'entreprise d'Air Ontario 1254

Gestion de la sécurité 1255

Constatations 1257

Recommandations 1259

HUITIÈME PARTIE : QUESTIONS JURIDIQUES ET AUTRES DEVANT LA COMMISSION

41 Le processus d'enquête sur les accidents d'aviation au Canada 1263

L'octroi du statut d'observateur aux parties intéressées 1265

Confidentialité de certains éléments de preuve 12677
Présentation pour étude du progjet de rapport du Bureau 1270
La formation des enquêteurs 1273
L'enregistrement et la transcription des interviews 1274
Le recours à des experts extérieurs 1275
Formation judiciaire des experts du BST 1276
Les facteurs humains dans les enquêtes sur les accidents d'aviation 1278
Le suivi des recommandations du BST : un exemple 1280
Recommandations 1283

42 Question de la confidentialité des rapports de pilote portant sur les incidents et les faits aéronautiques 1287

Antécédents 1288

Décisions prises par le commissaire le 22 mai 1990 1291

Les questionnaires et les notes contemporaines des entrevues des cinq pilotes de F-28 1293

Les pouvoire du commissaire quant à la conduite de l'enquête 1295 Le décret du conseil : procédures 1295

La Loi sur les enquêtes : assignation de témoins et production de documents 1296

Les dispositions réglementaires canadiennes 1296

L'Ordonnance sur la navigation aérienne, série VII, nº 2 1296

La Loi sur la preuve au Canada 1297

La Loi sur le Bureau canadien de la sécurité aérienne 1297

Le Règlement sur le Bureau canadien de la sécurité aérienne 1298 La Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 1299

La position de l'organisation de l'aviation civile internationale 1300 Supplément D à l'Annexe 13 1301

L'applicabilité des manuels et des formulaires d'Air Ontario 1302 La façon de faire de Commissions d'enquête antérieures 1303 Les documents en question : La Common Law 1304 Conclusions 1309

43 Objection à la production de documents fondée sur des renseignements confidentiels du Conseil privé de la Reine, Article 39 de la Loi sur la preuve au Canada, L.R.C. (1985), ch. C-5 1311

Recommandation 1315

44 La Loi sur les enquêtes, S.R.C. 1985, ch. I-11, Art. 13 1316

L'équité procédurale 1316 Le sens du terme «faute» 1318 Le sens de l'expression «préavis suffisant» 1319 La procédure prévue à l'article 13 1320

Les poursuites intentées au nom d'Air Ontario et de certains particuliers nommément désignés 1322

Recommandation 1325

NEUVIÈME PARTIE: ENSEMBLE DES RECOMMANDATIONS

Rapport provisoire, 1989 1329 <u>Deuxième Rapport provisoire</u>, 1990 1330 Rapport final 1334

ANNEXES GÉNÉRALES

- A Décret 1377
- B Avocats et représentants des parties ayant été autorisées à participer 1380
- C Parties ayant reçu un statut de participant à part entière, un droit de participation limité, un statut de participant spécial et un statut d'observateur 1383
- D Liste des témoins qui ont comparu devant la Commission 1384
- E Calendrier de l'enquête 1405
- F Lettre du Coroner en chef de l'Ontario, 15 juillet 1991 1407
- G Ordre chronologique des événements survenus pendant l'escale à l'aéroport municipal de Dryden et sur le lieu de l'écrasement le 10 mars 1989 1410
- H Résumé des décès et des blessures des survivants 1426
- I Procès-verbal des séances de compte rendu, Ville de Dryden, les 13 et 16 mars 1989 1435
- J Circulaire consultative 120-51 Formation en gestion du poste de pilotage, datée 1^{er} décembre 1989 du U.S. Department of Transportation, Federal Aviation Administration 1457
- K Réponse de Transports Canada aux recommandations sur la sécurité aéronautique, Commission d'enquête Dryden, Deuxième rapport provisoire 1465
- Lettre d'avis envoyée par le Conseil juridique aux parties concernant la Loi sur les enquêtes, L.R.S. 1985, chap. I-13, Section 13 1472
- M Décisions 1475